

Diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) | Master 1

Spécialité: Enseignement supérieur
Cohorte internationale





1. Présentation du programme

L'enseignement supérieur est un secteur d'activités dans lequel les États investissent des sommes considérables. Seulement dans la Francophonie, l'enseignement supérieur repose sur plus de mille établissements qui doivent répondre aux besoins de centaines de millions d'étudiants. Ce secteur est cependant marqué par une multitude de transformations et, pour y faire face, il doit pouvoir compter sur des personnels enseignants et non-enseignants, des cadres et des gestionnaires d'établissements d'enseignement technique et universitaires, privés et publics, qui ont suivi une formation avancée en enseignement supérieur. C'est dans ce contexte que l'Université de Montréal - la plus grande université francophone des Amériques – propose le tout premier programme diplômant en français qui offre à la fois une concentration en enseignement au supérieur et une concentration en administration de l'enseignement supérieur.

2. Visée de la formation



Suivant une approche interdisciplinaire et interprofessionnelle, l'objectif de ce programme de 30 crédits est de développer chez les professionnels de l'enseignement supérieur les compétences qui leur permettent d'intégrer plus aisément et de progresser dans leur milieu de travail, en plus de leur fournir les fondements théoriques et conceptuels nécessaires à une analyse approfondie des situations professionnelles et des enjeux contemporains qui marquent le secteur de l'enseignement supérieur. En plus d'une formation commune à l'ensemble des professionnels en formation, les étudiants de chaque cohorte pourront opter pour l'une des deux concentrations qui sont adaptées aux catégories de fonctions de l'enseignement supérieur.

De manière générale, au terme de la formation, les diplômés seront en mesure :

- D'analyser un large éventail de situations organisationnelles, éducatives et sociales en se basant sur une compréhension large des enjeux, des défis, des structures et des contextes de l'enseignement supérieur;
- D'adopter une vision intégrée, fondée sur la recherche, de leurs pratiques professionnelles, de leur milieu de travail et de l'enseignement supérieur ;
- D'agir dans une perspective interprofessionnelle et interdisciplinaire comme agent de changement en collaboration avec les autres professionnels de l'enseignement supérieur, les parties prenantes et les décideurs;
- De s'engager de manière continue dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Concentration enseignement

Enseigner au supérieur, ça s'apprend

La concentration vise à fournir une formation spécialisée en didactique et en pédagogie de l'enseignement supérieur qui couvre les concepts didactiques éprouvés, les théories de l'apprentissage, la planification et les pratiques pédagogiques innovantes, le raisonnement pédagogique, l'évaluation des apprentissages et la rétroaction, l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs, le recours aux technologies de l'information et la profession enseignante.

Aux termes de leur formation, les personnes qui auront suivi la concentration en enseignement au supérieur seront en mesure :

- De concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage favorisant l'engagement des personnes apprenantes dans le respect de principes pédagogiques et didactiques éprouvés;
- D'adopter une approche de gestion de classe cohérente avec leurs propres conceptions et les résultats de la recherche;
- De poser un regard critique sur le curriculum et envisager des améliorations au regard des enjeux de formation;
- De développer leur compétence numérique ainsi que celle des personnes apprenantes.

Concentration administration

Pour devenir un agent de changement au supérieur!

La concentration vise à fournir une formation spécialisée en administration de l'enseignement supérieur qui couvre les principes fondamentaux de l'administration, de la gestion et du leadership, les systèmes, les organisations et les parties prenantes en enseignement supérieur, l'évaluation de programmes et des établissements, les politiques publiques, le financement, la planification stratégique et la gestion de risque, de même que l'internationalisation et les *learning analytics*.



Aux termes de leur formation, les personnes qui auront suivi la concentration en administration de l'enseignement supérieur seront en mesure :

- De développer une compréhension systémique des grandes fonctions, rôles et compétences applicables à l'administration et à la gestion de l'enseignement supérieur;
- D'adopter une pratique professionnelle fondée sur les principes fondamentaux de l'administration et de la recherche;
- D'ébaucher une vision personnelle du leadership en enseignement supérieur et d'envisager leur exercice sous différentes formes;
- De contribuer à l'amélioration continue de leur organisation notamment par l'élaboration, l'opérationnalisation et l'évaluation des orientations stratégiques et de pratiques organisationnelles.



Concentration enseignement

La concentration en enseignement s'adresse aux personnes qui occupent ou qui prévoient occuper les postes suivants:

- Enseignantes et enseignants du supérieur,
- Formatrices et formateurs d'adultes,
- Conseillères et conseillers pédagogiques et au développement de programmes,
- Consultante et consultant en enseignement supérieur et en formation à distance.



Concentration administration



La concentration en administration s'adresse aux personnes suivantes:

- Personnel enseignant du supérieur qui souhaite occuper un poste de cadre ou de direction académique,
- Cadres et professionnels d'établissements d'enseignement supérieur qui œuvrent dans des secteurs comme ceux de la gestion de la recherche, de la communication et de la planification stratégique, de l'internationalisation, des affaires étudiantes, des ressources humaines et financières ou de l'assurance-qualité.
- Cadres et professionnels dans des organisations comme des associations d'établissements, des syndicats, des ministères et des agences, des organismes publics et parapublics ou des organisations internationales qui œuvrent en enseignement supérieur,
- Personnes qui souhaitent occuper un emploi dans l'un de ces secteurs et dans l'une de ces organisations.

3. Modalités d'enseignement et d'apprentissage



Le DÉSS en enseignement supérieur est un programme de 30 crédits et correspond à un Master 1. Le programme est entièrement dispensé à distance via une plate-forme d'apprentissage en ligne. Les étudiants appartiennent, pour chacun des cours, à une classe virtuelle et participent à des activités de formation à la fois synchrone et asynchrone sous la supervision d'une personne enseignante spécialiste de la matière. Tous les contenus de formation sont accessibles depuis la plateforme et peuvent être suivis de manière individualisée. Les activités, à réaliser, de manière individuelle ou en groupe, donnent lieu à des évaluations directement liées aux activités professionnelles envisagées. La formation à temps-partiel favorise le dialogue entre les moments d'enseignement et la pratique professionnelle des étudiantes et étudiants.



Durée

5 trimestres (1 an et demi) à temps partiel



Formation pratique

Expérience professionnelle en enseignement ou en administration



Format

Cours en ligne adaptés aux horaires des personnes occupant un emploi
Activités synchrones et asynchrones



Formation ancrée dans la recherche

Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur (LIREs)
Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE)

4. Structure du programme

Dans le DÉSS en enseignement supérieur, chaque étudiant complète 10 cours de 3 crédits, pour un total de 30 crédits. Selon le Règlement pédagogique des études supérieures de l'Université de Montréal, un cours de 3 crédits équivaut à 135 heures de travail, soit 45 heures de formation et 90 heures de travail personnel.



Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A Fondements et interprofessionnalité

- o ETA 6400 Fondements et enjeux de l'enseignement supérieur

Étude des fondements historiques et théoriques ainsi que des enjeux structurels et conjoncturels qui structurent le champ de l'enseignement supérieur au Québec, au Canada et à l'international.

- o ETA 6401 Leadership et milieux professionnels au supérieur

Rôle des enseignants, professionnels et administrateurs dans les établissements collégiaux et universitaires; identité professionnelle, leadership, collégialité, culture et organisation du travail. Enjeux sociétaux contemporains.



• Bloc 01 B Secteur universitaire

o PLU 6038 Enseigner à l'université aujourd'hui

Enseignement et apprentissage en contexte universitaire, planification, méthodes d'évaluation, approches d'intervention en classe, encadrement des étudiants, utilisation des TIC, éthique.

• Bloc 01 C Spécialisation

o EDU 6611 Séminaire thématique en enseignement supérieur

Étude comparée des systèmes d'enseignement supérieur dans la Francophonie, des grandes transformations internationales et des contextes particuliers.

o ETA 6045 Évaluation des apprentissages en enseignement postsecondaire

Politiques et règlements en évaluation dans les établissements d'enseignement postsecondaires. Cycle de l'évaluation: planification, collecte, interprétation, jugement et communication. Éthique. Flexibilité et différenciation de l'évaluation.

o ETA 6402 Internationalisation de l'enseignement supérieur

Étude des cadres d'analyse et des contextes de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, des activités internationales, des pratiques exemplaires et de l'éthique de l'internationalisation.

o ETA 6543 Exploitation des données et prise de décision

Préparation des données à analyser en éducation à partir d'un outil de collecte, analyse et représentation des données, prise de décision et gestion du changement.

Segment 70C1 Concentration enseignement

• Bloc 70C1 A Pédagogie de l'enseignement supérieur

o PPA 6228 Psychopédagogie et développement de compétences

Évolution de la notion de compétence et des approches par compétences. Pratiques pédagogiques visant le développement de compétences. Conception et application d'une intervention éducative axée sur le développement.

• Bloc 70C1 B Didactique en enseignement supérieur

o DID 6696 Didactique: mathématiques et sciences au supérieur

Enjeux didactiques de la transition vers le supérieur et recherches clés sur l'apprentissage au niveau supérieur en maths et en sciences. Questions épistémologiques. Interventions didactiques. Utilisation de technologie.

o DID 6646 Didactique de la littérature et des sciences humaines

Méthodes d'enseignement de la littérature. Exploration d'activités et d'outils multimodaux. Évaluation. Types et genres des textes en sciences humaines. Caractéristiques linguistiques. Processus d'écriture.



- **Bloc 70C1C Dimensions de l'enseignement**

- o PPA 6674 Formation à distance : conception et encadrement

- Conception et encadrement d'une partie ou de tout un cours à distance. Conditions d'efficacité de la formation à distance. Démarche simple et systématique de design pédagogique, en cohérence avec les pratiques les plus répandues.*

- **Bloc 70C1D - Situations professionnelles**

- Segment 70C2 Concentration administration**

- **Bloc 70C2 A Administration de l'enseignement supérieur**

- o ETA 6954 Administration des collèges et des universités

- Études des processus administratifs dans les établissements collégiaux et universitaires : planification, organisation, direction, contrôle et évaluation. Qualité, réussite, reddition de comptes et enjeux contemporains.*

- **Bloc 70C2 B Dimensions institutionnelles et politiques**

- o ETA 6060 Élaboration et évaluation de programmes

- Fondements des modèles curriculaires. Processus d'élaboration et d'implantation des programmes d'études. Choix des méthodes d'évaluation et des contextes décisionnels. Exemples québécois et étrangers. Applications.*

- o ETA 6917 Étude comparée en administration de l'éducation

- Modèles d'administration de l'éducation dans les régimes et les milieux sociopolitiques de différents pays.*

- **Bloc 70C2 C Situations professionnelles**

5. Cheminements

Le programme s'étend sur cinq trimestre. À chaque trimestre, les étudiants suivent un cours de tronc commun et un cours spécifique à leur concentration. Au trimestre de d'automne, les étudiants de la concentration en enseignement au supérieur peuvent choisir parmi l'un des deux cours de didactique.

Trimestre	Concentration Enseignement	Concentration Administration
Hiver 1	ETA 6400 Fondements et enjeux de l'enseignement supérieur	
	PPA 6228 Psychopédagogie et développement de compétences	ETA6917 Étude comparée en administration de l'éducation
Été 1	PLU 6038 Enseigner à l'université aujourd'hui	
	PPA 6674 Formation à distance : conception et encadrement	ETA 6060 Élaboration et évaluation de programmes
Automne1	EDU 6611 Séminaire thématique en enseignement supérieur	
	DID 6696 Didactique: mathématiques et sciences au supérieur *OU* DID 6646 Didactique de la littératie et des sciences humaines	ETA 6954 Administration des collèges et des universités
Hiver 2	ETA 6401 Leadership et milieux professionnels au supérieur	
	Situations professionnelles	
Été 2	ETA 6402 Internationalisation de l'enseignement supérieur	
	ETA 6045 Évaluation en enseignement supérieur	ETA 6543 Exploitation des données et prise de décision

6. Conditions d'admission



Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au DÉSS en enseignement supérieur, les candidats doivent :

- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal;
- Être titulaire d'un diplôme de 1er cycle (licence ou l'équivalent) préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente ;
- Avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée.
- Avoir une excellente maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit.
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Les dossiers des personnes qui sont actuellement à l'emploi d'un établissement d'enseignement supérieur seront traités en priorité.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.



Pour plus d'information :
**tgde-enseign-
superieur@scedu.umontreal.ca**